

**Tous nos cours seront donnés dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.**

**INSCRIPTIONS NAGE  
EN EAU LIBRE  
Été 2024**

**PÉRIODE D'INSCRIPTION**

Résidents : 13 au 28 mai 2024, à compter de 8 h.

Non-résidents : 21 au 28 mai 2024, à compter de 8 h.

Les places sont limitées.

**Comment s'inscrire ?**

Méthode d'inscription à privilégier : en ligne via la [plateforme Voilà!](#)

Autres méthodes possibles :

Pendant les heures d'ouverture des bureaux : lundi au jeudi, 9 h à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h. Les bureaux municipaux sont fermés le vendredi.

*Les bureaux seront exceptionnellement ouverts dès 8 h le lundi 13 mai et mardi 21 mai.*

- Au téléphone : 418 849-7141, poste 244.

- En personne : 50, chemin du Village, Lac-Beauport (Québec) G3B 1R2.

**Particularités de la plateforme Voilà!**

- Si ce n'est déjà fait, vous devez créer un compte d'utilisateur.

- L'approbation du compte est effectuée par l'administration pendant les heures de bureau. Un délai est donc à prévoir.

- Date limite pour avoir un compte fonctionnel dès le premier matin des inscriptions : avant le jeudi 18 mai 2023, à 16 h.

- Vous pouvez créer un compte en tout temps.

- Non compatible avec les téléphones intelligents et les tablettes.

- Vous devez utiliser un ordinateur (PC ou Mac).

- Modes de paiement acceptés en ligne : Visa et Mastercard.

**Inscription en ligne via la [plateforme Voilà!](#)**

lac-beauport.appvoila.com

**Renseignements généraux**

**TARIFS**

La TPS et la TVQ sont incluses dans le prix des activités pour adultes.

**Résidents**

Tarif préférentiel : en vigueur jusqu'au 28 mai 2024.

Tarif régulier (majoration de 10 %) : en vigueur après la période d'inscription.

**Non-résidents de Lac-Beauport**

Tarif : majoration de 50 % des coûts d'inscription.

Exception : majoration de seulement 10 % pour les activités à la carte.

## **Vous êtes citoyen des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury ? Profitez de l'entente intermunicipale !**

Bénéficiez du même prix que les résidents de Lac-Beauport (exclus les accès au site tel que corridor de nage).

Dates d'inscription : 13 au 28 mai 2024.

Méthode d'inscription : par téléphone au 418 849-7141, poste 244.

### **ANNULATION ET REMBOURSEMENT**

#### **Annulation par le participant**

- Annulation 10 jours avant le début du cours : remboursement complet.
- Annulation 9 jours avant le début du cours et pendant la session : aucun remboursement, sauf exception (preuve justificative obligatoire) :
  - problèmes de santé (blessure ou maladie);
  - déménagement;
  - décès.

Remboursement au prorata des cours donnés. Des frais d'administration de 15 % peuvent s'appliquer.

- Absence du participant : aucun remboursement et aucune reprise de cours.

#### **Force majeure**

Advenant certaines circonstances particulières (tempête de neige, bris d'équipement, etc.), la Municipalité se réserve le droit d'annuler toute activité et de modifier les horaires. Aucun remboursement ne sera effectué.

#### **Changement de programmation**

Si le cours proposé est retiré de la grille horaire par manque d'inscriptions, nous communiquerons avec vous par courriel pour un remboursement ou d'autres suggestions d'activités.

**Début de la session régulière** : à partir du 10 juin 2024.

#### **Adresses des sites :**

- Service des loisirs : 50, chemin du Village
- Club nautique : 219, chemin du Tour-du-Lac

#### **Informations**

Contactez la réception du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire :

418 849-7141, poste 244

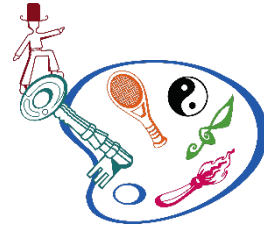
loisirs@lacbeauport.net

www.lac-beauport.quebec

Heures d'ouverture des bureaux : lundi au jeudi, 9 h à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h. Les bureaux municipaux sont fermés le vendredi.

## Programme de gratuité pour personnes à faible revenu : Accès-Loisirs Lac-Beauport

La Municipalité adhère au programme Accès-Loisirs.



- **À qui s'adresse ce programme ?** À toute personne de 0 à 99 ans vivant une situation de faible revenu.
- **Qu'est-ce que ce programme offre ?** La possibilité de participer à des activités de loisir gratuitement, et ce, dans le respect et la confidentialité.
- **Quelles sont les conditions d'admission ?**
  - Être résident de Lac-Beauport.
  - Présenter une preuve de résidence.
  - Le revenu familial, avant impôt, doit être inférieur au seuil indiqué dans le tableau ci-dessous.
  - Présenter une preuve de revenu indiquant votre revenu familial et le nombre d'enfants à charge (carte d'aide sociale, déclaration de revenus ou feuillet du Régime de rentes du Québec).
- **Comment s'inscrire au programme ?**
  - Date : 29 mai 2024.
  - Au téléphone : 418 849-7141, poste 244.

### Tableau des seuils de revenu selon Statistique Canada

1 personne	29 380 \$
2 personnes	36 576 \$
3 personnes	44 966 \$
4 personnes	54 594 \$
5 personnes	61 920 \$
6 personnes	69 835 \$
7 personnes	77 751 \$

### Informations

[www.accesloisirsquebec.com](http://www.accesloisirsquebec.com)